

COMMUNIQUE de PRESSE

Des Pierrevillois exaspérés face au mutisme et au dédain de leur municipalité !

Aujourd'hui, à 14h00, un rassemblement devant la mairie du village conduira les participants dans les locaux de la maison du peuple pour tenter d'obtenir enfin la consultation d'un document que le maire, coutumier du fait, refuse de montrer à ses administrés avançant des arguments dont il ne donne pas les bases légales.

En l'occurrence, il s'agit du **dossier d'étude d'impact** sur lequel repose le projet de Zone d'Aménagement Concerté « Mimaisonnette » largement contesté depuis 2007 (*Article RL du 24 01 2008*) qui est revenu à l'ordre du jour le 17 octobre dernier au cours d'un conseil municipal qui a duré 11 minutes *montre en main* (presque deux fois plus que le précédent..., trois des quatre derniers conseils municipaux se sont tenus en 6 ou 11 minutes).

C'est dire si notre municipalité développe largement ses projets devant l'assistance !

Pourquoi empêcher la consultation de ce dossier d'étude d'impact datant de 2007 si ce n'est qu'il serait peut être fâcheux qu'on y trouve par exemple les mêmes erreurs de diagnostic qui ont conduit 14 familles à engager des recours au tribunal administratif en novembre 2011 ? (moins de 60 jours après l'arrêt du P.L.U. de Pierrevillers).

En effet, c'est le même bureau d'études qui a produit les deux analyses, à la même époque...

Notre maire ne nous interdit aucune hypothèse ... !

Depuis fin 2007, chaque demande de consultation de document se transforme en véritable parcours du combattant et course contre la montre pour les demandeurs alors que l'objet de la demande se trouve dans le bureau voisin !

Il est vrai qu'il faut émettre pléthore de courriers pour obtenir des réponses parfois tardives qui privent trop souvent les demandeurs des recours qui doivent être engagés dans des délais stricts (30 jours ou 60 jours après une délibération selon que l'on souhaite saisir les services préfectoraux ou le tribunal administratif).

En clair, notre maire retient l'information afin de retarder, voire d'annihiler la réaction de ses administrés.

Quel exemple de démocratie !

Certains Pierrevillois constatent que la municipalité prévoit la réalisation d'un programme immobilier dans leur jardin sans qu'ils aient jamais été consultés (c'était fin 2007).

D'autres découvrent que la municipalité prévoit la réalisation d'emplacements de parking dans leur propriété sans qu'ils aient jamais été consultés (courant 2012).

L'histoire semble se répéter...

De nombreux Pierrevillois ont le sentiment que le maire leur cache encore beaucoup de choses.

Oui, ils sont exaspérés !

Le Président de l'association,

Pierre ACCERANI